



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE BIODIVERSITÉ DANS LE MASSIF DES VOSGES, 13 SEPTEMBRE 2023

2ème table ronde : protection des espèces et tourisme dans le massif

Participants à la table ronde : protection des espèces et tourisme dans le massif

- **Laurent Séguin**, président du parc naturel régional des ballons des Vosges
- **Marc Lévy**, directeur d'Alsace destination tourisme
- **Benoît Clerc**, chef du service départemental des Vosges de l'OFB
- **Quentin Martinez**, parc naturel régional des Baronnies

Séquence 1 : les espèces emblématiques du massif des Vosges

Le Chamois (*Rupicapra rupicapra*)

- Espèce gibier chassable (AM du 26/06/1987)
- Réintroduction de l'espèce en 1956 dans le département du Haut-Rhin (Markstein), à la faveur d'un cadeau diplomatique fait par l'Allemagne à la France : 11 animaux capturés en Forêt Noire
- Ces animaux non chassés jusqu'en 1975, ont vu rapidement leur population augmenter, jusqu'à essaimer dans les cinq départements jouxtant le Haut-Rhin
- La population dans le massif des Vosges est estimée à environ 2500 animaux (~ 1250 attributions en 2023)
- Parfois facile à observer, voire à approcher, cette espèce attire de nombreux photographes et autres observateurs (« spot » réputé du Hohneck, par exemple)
- Toutefois, le chamois évolue facilement dans les couloirs et barres rocheuses, ce qui lui permet de se « préserver » si nécessaire



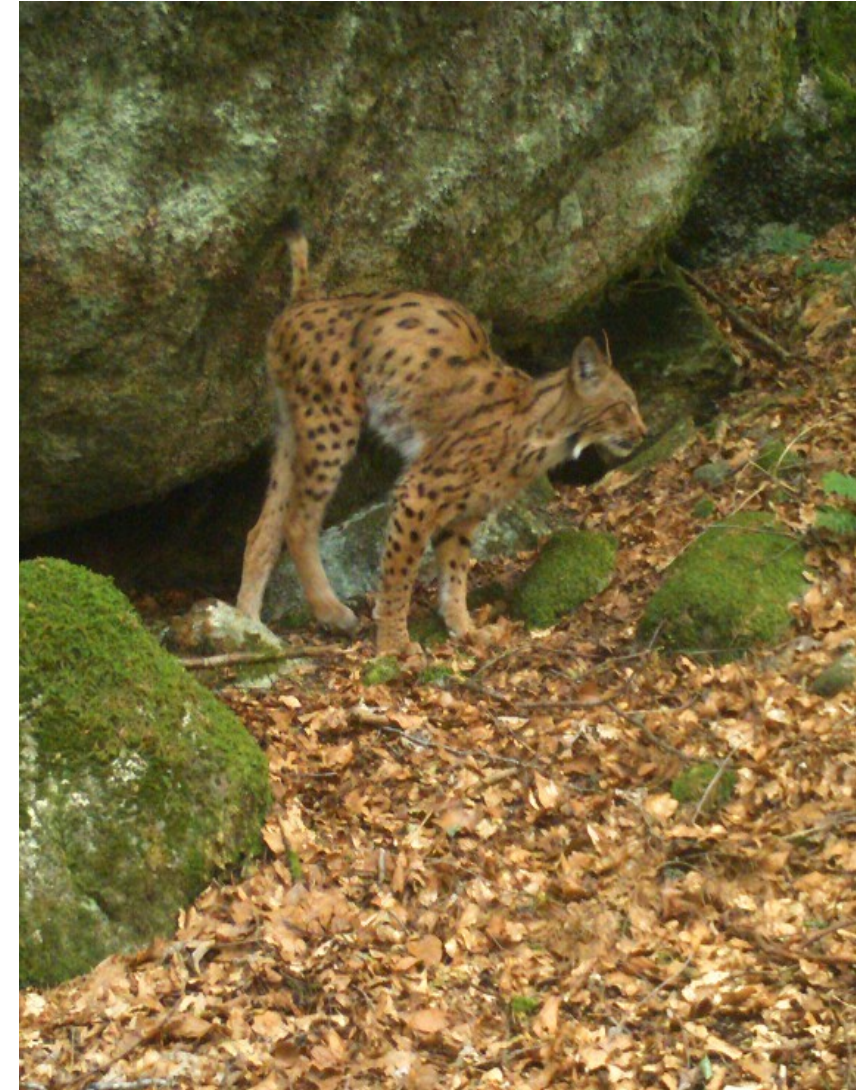
Le Faucon pèlerin (Falco peregrinus)

- Espèce protégée au niveau national et inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux
- En 1976, il ne restait plus que 8 couples dans l'ensemble du massif vosgien (pesticides, dénichage)
- Redéploiement de l'espèce dans les années 90 mais statut toujours précaire sur le massif vosgien (quelques dizaines de couples)
- Rapace rupestre qui niche très souvent dans des falaises abruptes et barres rocheuses bien dégagées, présent également en plaine et en ville (édifices)
- Oiseau extrêmement sensible au dérangement, notamment en période de reproduction (couvaison, élevage des jeunes)
- Causes identifiées du dérangement :
 - Progression en milieu rupestre / escalade / via ferrata
 - Géocaching
 - Sentiers de randonnée à proximité des sites de nidification
 - Prédation : Hibou grand-duc (autre espèce protégée)



Le Lynx boréal (*Lynx lynx*)

- Espèce protégée au niveau mondial, européen et national ; fait l'objet d'un PNA et d'un PRA
- Réintroduction de l'espèce dans les années 1980-90 dans le massif des Vosges, et également entre 2016-20 dans le Palatinat (Allemagne), limitrophe avec les Vosges du Nord
- Dans le sud du massif (Jura Alsacien, Territoire de Belfort, Haute-Saône), échanges également avec les populations du massif jurassien et de la Suisse
- Actuellement toutefois, la présence régulière de l'espèce est localisée (patch) et fragmentée à l'échelle du massif (pas de continuité)
- Un peu plus d'une dizaine (11 / 13 selon les sources) d'individus sédentaires détectés et suivis sur le massif vosgien ; 2 femelles connues, dans les Vosges du Nord ; 1 portée détectée en 2021 et 1 en 2022
- Sex-ratio défavorable au développement normal de l'espèce
- A ce jour, pas réellement de sujet « prédation sur cheptel ovin » dans le massif vosgien (\neq loup) / a pu être considéré parfois comme « concurrent », ou peut parfois encore l'être, par certains chasseurs
- Espèce assez sensible aux collisions routières selon les départements (3 connues en 2021, aucune en 2022)



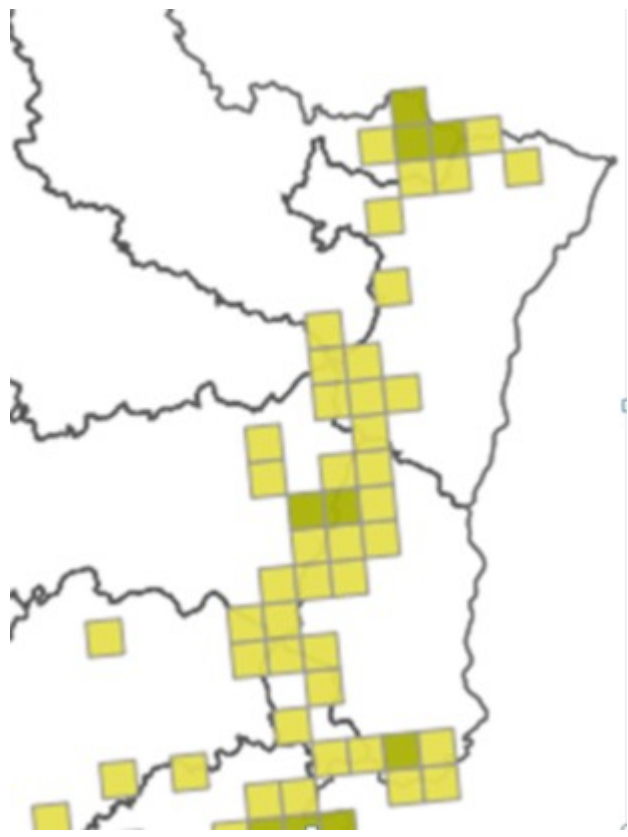
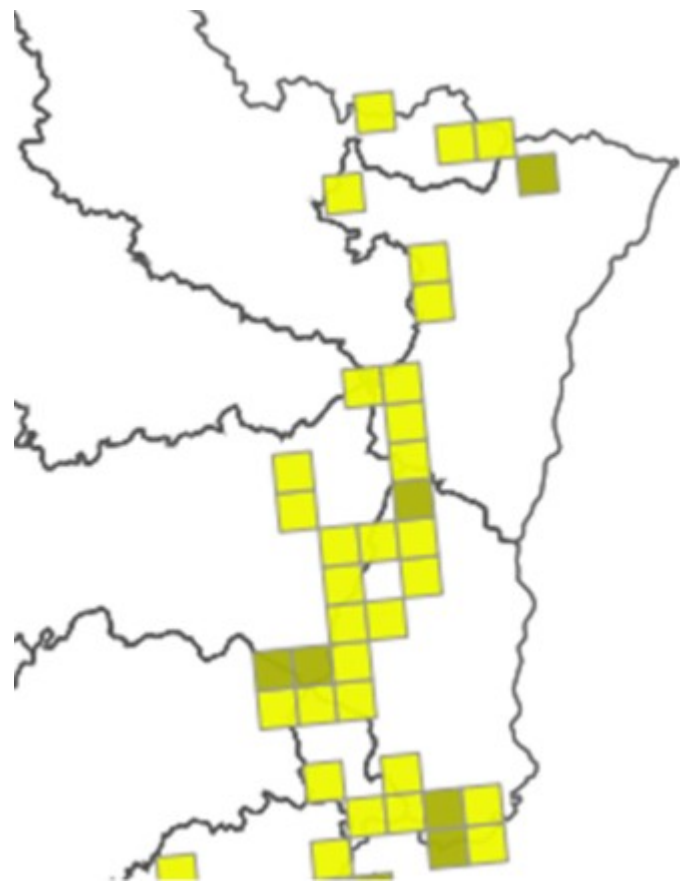
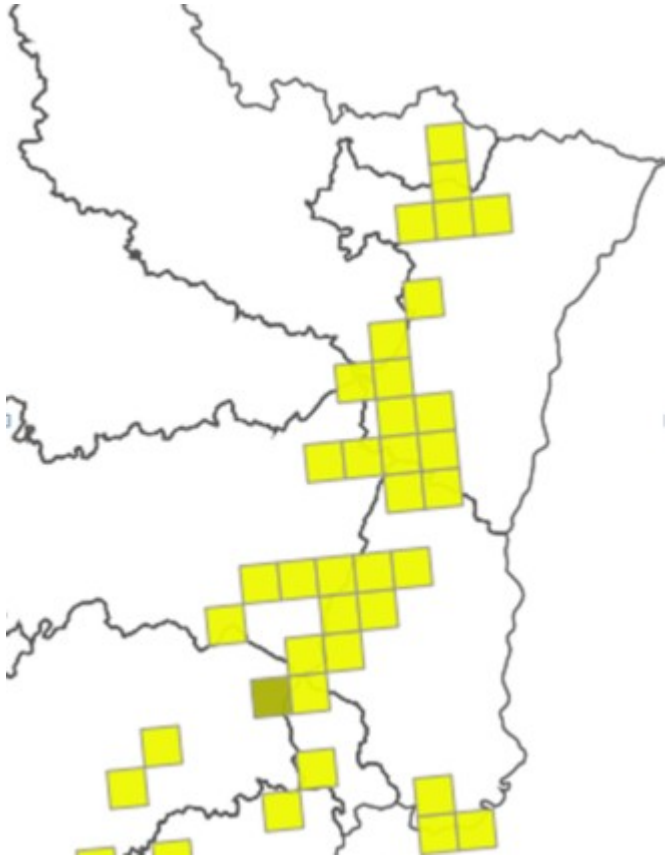
Evolution de l'aire de répartition du lynx dans les Vosges entre 2016 et 2020

Occasionnelle
Régulière

2016

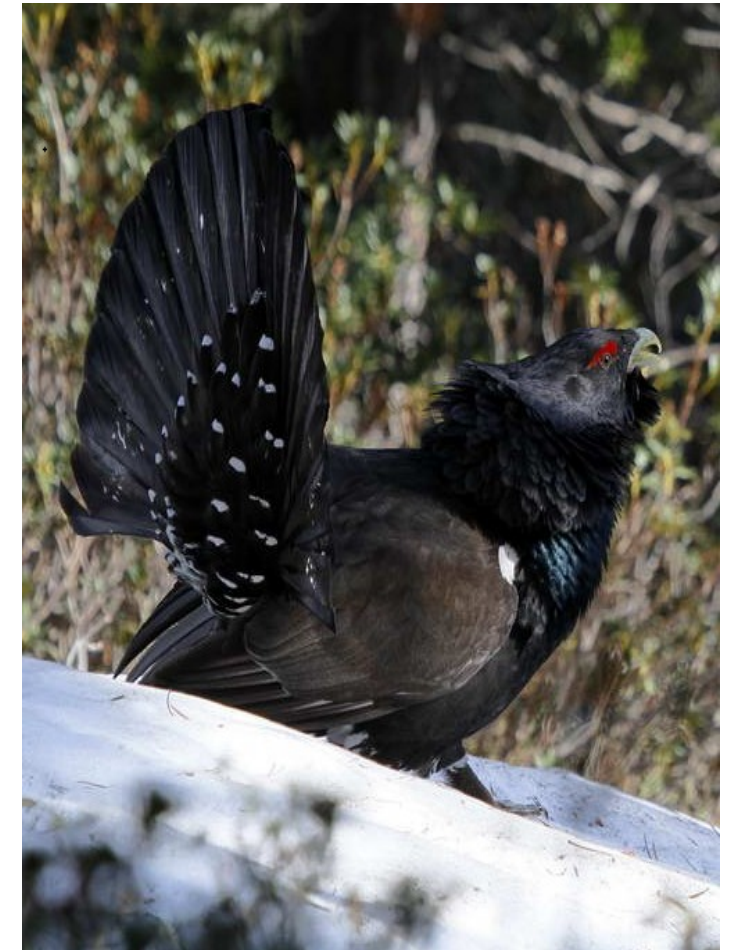
2018

2020



Le Grand tétras (Tetrao urogallus)

- Espèce gibier non chassable en France métropolitaine (AM du 01/09/22 - moratoire 5 ans) ; Fait l'objet d'un PNA et d'un PRA ; oiseau protégé dans le massif vosgien depuis les années 70
- En 1972, population estimée sur le massif vosgien à 240-280 mâles, 150-200 en 1989, moins de 50 en 2005, en 2021 estimation d'une dizaine d'individus (mâles et femelles)
- Son aire de présence diminue fortement et se fragmente
- Causes du déclin multiples : pression sur l'habitat forestier, dérangement humain, déséquilibre forêt-gibier et prédation, diversité génétique, changement climatique...
- Cet oiseau qui affectionne les vieilles forêts de montagne, mixtes et riches en clairières, est extrêmement sensible aux dérangements de toutes formes



Séquence 2 : focus sur le projet de renforcement des populations de Grand Tétras

PROJET DE RENFORCEMENT

DE GRAND TETRAS

MASSIF DES VOSGES



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



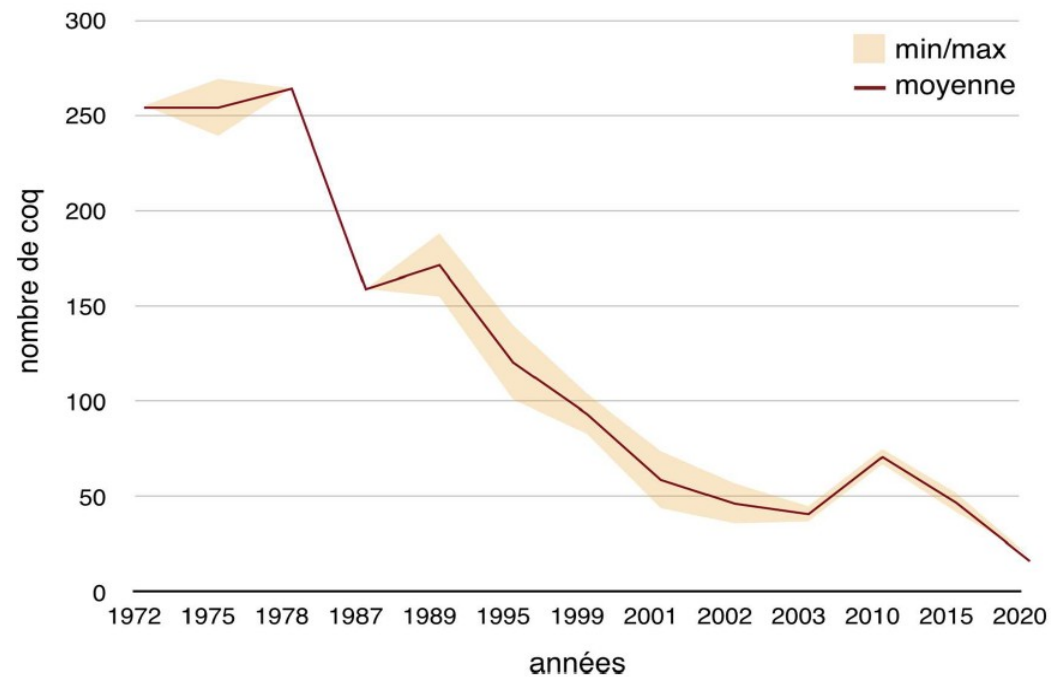
**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Grand Tétras : une espèce emblématique protégée en danger critique d'extinction



Evolution des effectifs de coqs (1972-2020)



- 1. Une espèce boréale qui a trouvé refuge dans les forêts de montagne**
- 2. Considérée comme un bon indicateur environnemental de la qualité, la naturalité et d'intégrité de son milieu de vie**
- 3. une espèce exigeante et « parapluie » pour de nombreuses autres espèces**

Les causes multiples de ce déclin

Causes ultimes de déclin :

- Modification d'habitat
- Fragmentation
- Dérangements humains
- Prédation
- Modification climatique



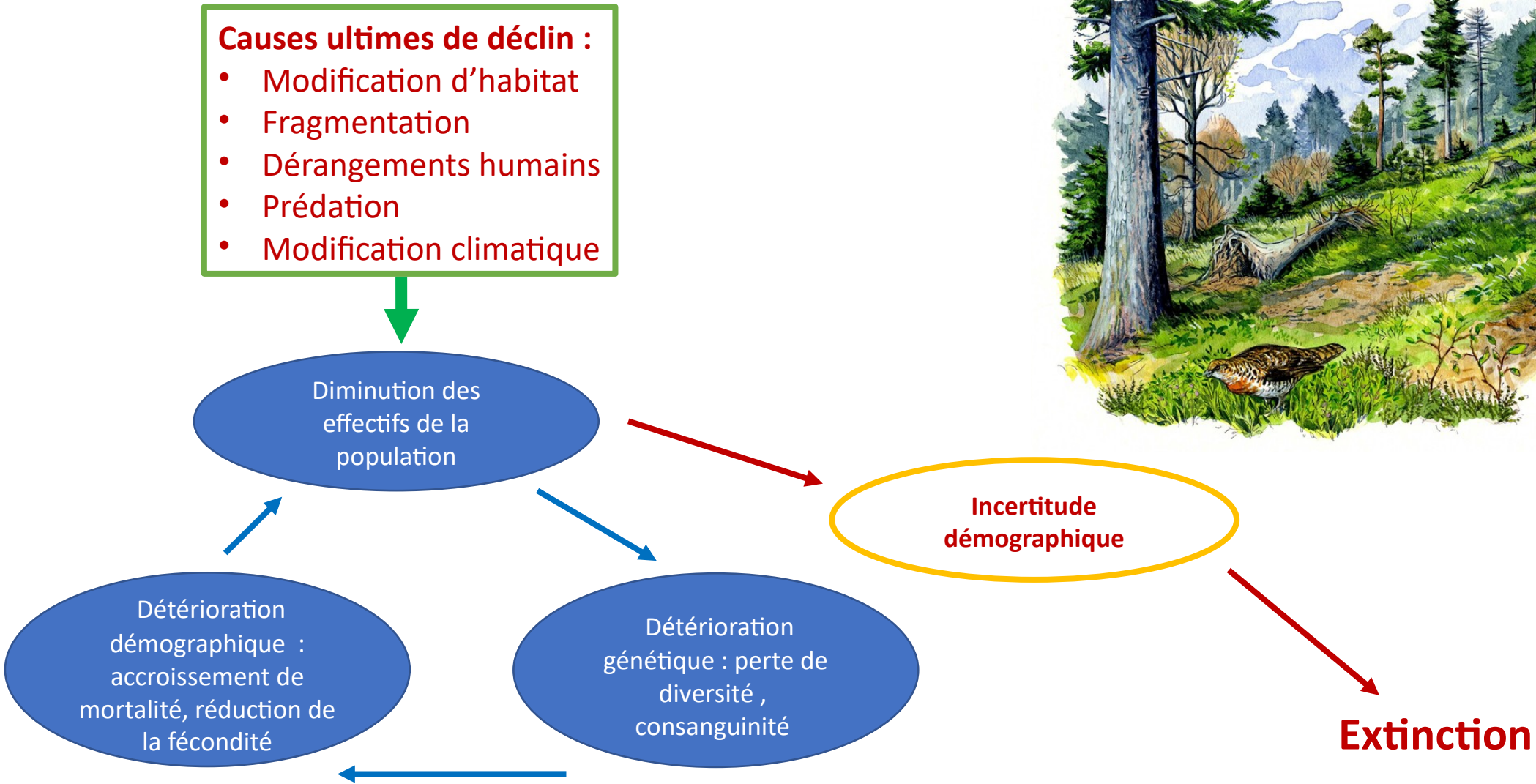
Diminution des effectifs de la population

Incertitude démographique

Détérioration démographique :
accroissement de mortalité, réduction de la fécondité

Détérioration génétique : perte de diversité, consanguinité

Extinction



La stratégie de renforcement

1) LACHERS D'OISEAUX

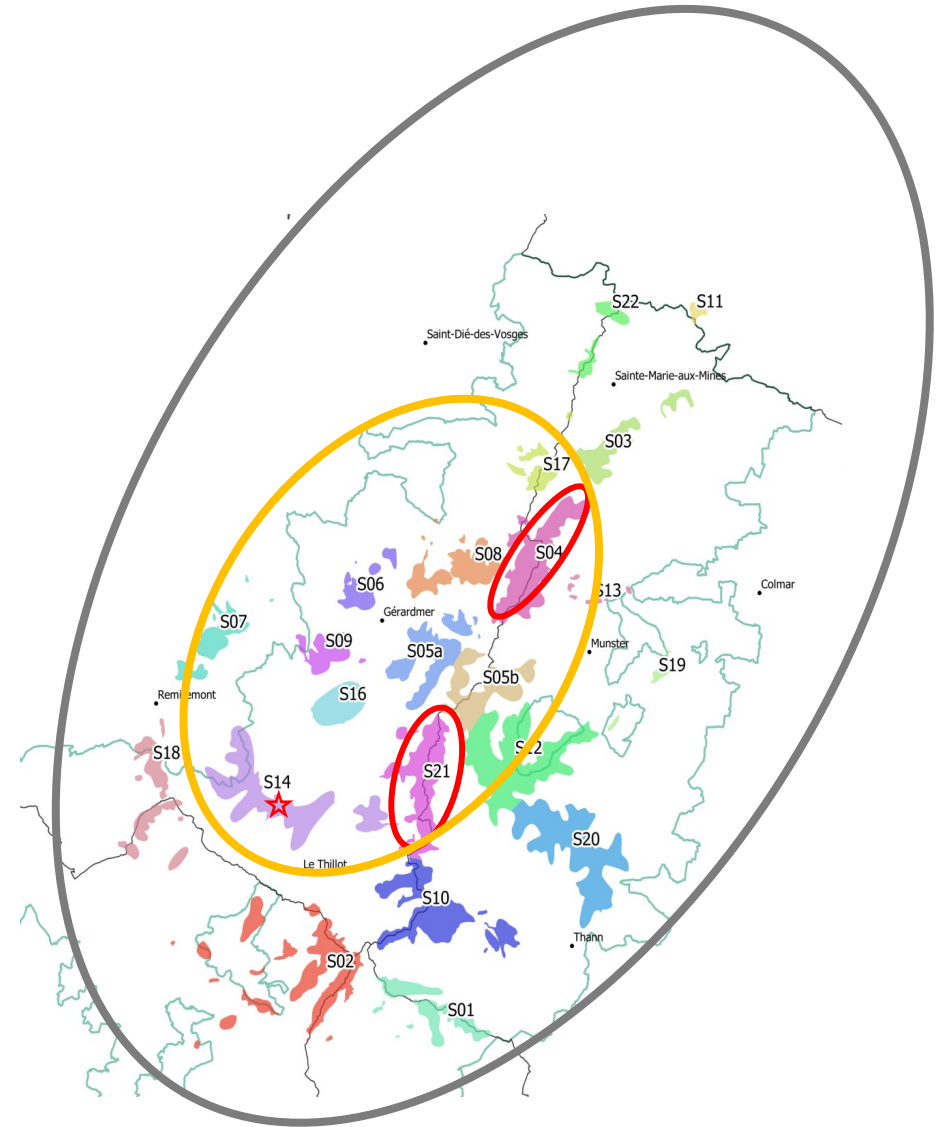
2) MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

⇒ **Projet long terme : 15 ans minimum**

☆ **Trois secteurs à l'étude en Réserves Naturelles**

:

- Massif du Grand Ventron
- Tanet - Gazon du Faing – Tête des Faux
- Longegoutte-Géhant





Séquence 3 : le tourisme du massif et ses tendances

Séquence 4 : l'exemple du renforcement des populations de vautour dans le parc naturel régional des Baronnies

Propos conclusifs